

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 24 avril 2024

Carpentras : fermeture définitive du parking de l'Hôtel-Dieu



La Ville de Carpentras a décidé d'interdire définitivement le stationnement sur le parvis situé devant l'Hôtel-Dieu. Cette mesure, en vigueur depuis le vendredi 19 avril, est une conséquence du besoin pour les pompiers de pouvoir accéder à tout moment à la façade de l'Hôtel-Dieu suite à l'ouverture totale de l'édifice au public.

Cette décision permettra d'assurer la sécurité des visiteurs en cas d'incident majeur, notamment un incendie. Avant l'ouverture de la bibliothèque-musée au 1^{er} étage il y a quelques jours, l'Hôtel-Dieu accueillait uniquement la bibliothèque-multimédia au rez-de-chaussée du bâtiment. Les pompiers accédaient donc au bâtiment par la cour Sud.

L'édifice étant classé au titre des Monuments historiques, il n'est pas possible pour la Ville d'installer une



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 24 avril 2024

barrière ou des jardinières pour laisser libre le stationnement le long de l'avenue Victor Hugo. La municipalité estime également qu'il serait utopique de faire confiance aux automobilistes avec une simple interdiction demandée par des panneaux. C'est pourquoi le parvis ferme définitivement et devient piéton.

Les Carpentrassiens et visiteurs sont invités à stationner sur les parkings Saint-Labre (120 places), des Platanes (638 places), de l'Office de tourisme (56 places - disque bleu 1h30) et du Général-Khelifa (121 places). Les trois places pour les personnes à mobilité réduite qui étaient sur le parvis de l'Hôtel-Dieu, quant à elles, seront déplacées dans les prochains jours sur le parking du 25 août 1944.